Comité de pilotage Avesnoiseries du 02 juin 2018

Présents :

Pascal et Véronique Burlet / Max Locmane / Gabriel et Axel / Jérémie / Evelyne Gebhardt / Anne Marie Fauconnier

Porte à porte :

Beaucoup moins de monde que prévu : désistements / mobilisation non assurée /

Donc il va falloir essayer de faire le maximum aujourd'hui mais on ne sera certainement pas tout faire.

Rencontre avec le conseil municipal le 8 juin : Olivier et Jérémie

Expliquer et mobiliser le conseil.

Ducasse de Floyon : installation dès 6h : Jérémie prête sa tonnelle. Il faudrait de l'électricité.

Ok pour vente de bière à emporter. Voir si besoin d'une autorisation. La mairie s'en charge. Ce sont les associations de Floyon qui tiennent la buvette : voir si possible de vendre la bière (à servir fraiche). La bière sera refacturée à la buvette à 3€ la bouteille. Le prix de vente publique sera à l'appréciation des responsables buvette. Besoin de minimum 3 personnes. (1 sur stand et 2 « acteurs »). Adhésion OK. **Validé par le Copil.**

Brocante de Maroilles : la brocante est le même Week-end que la ducasse de Floyon. Problème : déjà peu de monde pour la ducasse de Floyon. Proposition de mettre un calicot visible à l'entrée du village. Suivant le coût, Pascal, Jérémie et Gabriel se charge de mettre à jour le calicot.

Validé par le Copil.

Point spectacle : l'atelier d'écriture avance bien. A priori une dizaine de scènes (5 intérieur / 5 extérieur).

Formation : Il faut que l'association se dote d'un numéro d'organisme de formation et développer l

'axe auprès des CAT, ESAT, … mais aussi auprès des entreprises en contact avec les publics.

Forum hôpital d'Avesnes sur l'intergénérationnel : Beaucoup de partenaires présents. De bon contact avec les structures exposantes. Il faut creuser en ce sens pour réussir à s'ouvrir vers d'autres partenaires.

Lancement du spectacle : aux vues des dispos de la salle et du maire du village, proposition de la date du 29 septembre : organisation : arrivée 19h : discours du maire et du président, présentation du spectacle, inscriptions et auberge espagnole.

Validé par le Copil.

Pont des Loups : La ferme du pont des Loups a fait une proposition de contrepartie. Elle propose des sacs et des fromages et le prêt du lieu pour des évènements Avesnoiseries. Toutefois, il faut affiner le partenariat et reprendre contact pour RDV et échange en direct.

Validé par le Copil.

Crédit Agricole : Le CA, sponsorise régulièrement des associations. Ils ont une imprimerie interne par laquelle nous pourrions faire imprimer flyer et affiches. Prendre contact avec l'agence de Solre Le Château pour monter un dossier et proposer des contreparties.

Validé par le Copil.

Subventions communes : dossier en cours dans plusieurs communes dont Felleries.

Murder du 13 juillet : Synopsis écrit avec les équipes de l'AMV – atelier-musée du verre à Trélon. Contact est pris avec Scènes de méninges pour partenariat lors de la murder. M. Couture devait être là auj. Il faudra donc reprendre contact directement avec le président.

Validé par le Copil.

Achat Barnum : Plusieurs devis ont été demandés. Une entreprise a été retenue pour la qualité de l'offre (SAV…). Un devis de 4*8 m a été fait : 1163 € TTC. L'association a reçu une subvention de la 3CA de 2500 €. Nous pouvons donc acheter 2 pagodes. Proposition d'acheter un de 4*8m et de voir pour 2 supplémentaires 4*4m.

Validé par le Copil.

Toilettes sèches : Demande (via Jean Claude) de Louv'art qui souhaite le prêt (gratuit) des toilettes sèches pour le 16 juin. Etant donné les délais et le fait qu'aucune demande officielle n'ai été faite…

Refusé par le Copil.

Lors de la remise en état des toilettes sèches : quelques petits problèmes : marche cassée, matériel non rangé… Attention d'être vigilant.

Prévoir une caisse à outils pour les toilettes sèches.

Décors : L'association « Les Parasites » demande le prêt des décors pour une de leur manifestation. Proposition de faire une convention bien détaillée pour éviter d'éventuels problèmes incluant la condition d'être adhérents. Il faut également mettre en place des dispositions claires dans ces éventuelles démarches et demandes : il n'est pas normal que quelqu'un puisse aller montrer les décors et le matériel à n'importe sans en aviser le bureau.

Proposition de « responsables » prêt de matériel : Max, Pascal, Emmanuela. Qui auront également en charge de prévenir la mairie de Saint Hilaire des éventuels aller-venus. Il faudra également prévenir demander à Saint Hilaire que sans cela, il ne fait pas laisser l'accès.

Validé par le Copil.